

RASSEMBLEMENT

Mardi 12 Mars 2013 – 12h à 14h - Place des Nations

Pour la libération des prisonniers politiques Sahraouis !

Le tribunal militaire permanent marocain à Rabat a condamné 25 civils Sahraouis, militants et défenseurs des droits humains le 17 Février 2013 à des lourdes peines de prison sans possibilité de recours à l'appel. Les sentences sont les suivantes :

9 condamnations à perpétuité; 4 condamnations à 30 ans de prison ferme; 7 condamnations à 25 ans de prison ferme, 3 condamnations à 20 ans de prison ferme; 2 condamnations "à ce qu'ils ont purgés de leur emprisonnement" (2 ans et 3 mois).

Les réactions internationales n'ont pas tardé à mettre en cause la légitimité de ce procès militaire, notamment dans des déclarations du porte-parole du Haut-commissariat des droits de l'homme, la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples, Amnesty international, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), le centre R.F. Kennedy pour les Droits de l'Homme, et de nombreuses ONG, partis politiques, Syndicats, Parlementaires...

Pour sa part, le Rapporteur spécial contre la torture, Mr. Juan Mendez, à clairement recommandé dans son rapport sur le Maroc et le Sahara Occidental présenté à la 22ème session du Conseil des droits de l'homme qui se tient actuellement à Genève "*De reconsidérer la compétence du tribunal militaire pour connaître d'affaires concernant des civils dans le cas des 23 Sahraouis en détention à la prison 1 de Salé et de veiller à ce qu'en principe, les civils ne soient pas condamnés par des tribunaux militaires; d'ouvrir des enquêtes sérieuses et impartiales pour établir les faits exacts dans cette affaire et déterminer quelle est la responsabilité des membres de la police ou des forces de sécurité; et d'enquêter sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements.*"

Nous vous invitons à venir nombreux à ce rassemblement pour exprimer votre indignation et votre refus face au jugement de civils sahraouis devant des tribunaux d'exceptions en violation à la IV Convention de Genève relative à la protection des populations civiles en temps de guerre. Rappelons que le Sahara Occidental est un territoire non-autonome inscrit dans la liste onusienne de décolonisation.

Prises de parole de plusieurs personnalités genevoises, suisses et internationales : Rémy Pagani, Maire de Genève ; Doris Leuenberger et Dina Bazarbachi, avocates, observatrices de procès à El Ayoun ; Malik Özden et Roger Deneys, Députés au Grand Conseil genevois ; Eric Voruz, Conseiller national ; Christian Viret, Président du Birdhso, Mohamed Bennou, diaspora Sahraouie; Gianfranco Fattorini, Représentant du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP); Oretta Bandettini, Représentante de la Fondation France-Libertés-Danielle Mitterrand ; Les défenseur-e-s sahraoui-e-s des Droits de l'Homme, El Ghalia Djimi (ASVDH), Mohamed Salem Lakhal (CODESA), Abdoullay Judda (CODAPSO), Mustafa Machdoufi (Association des familles de prisonniers sahraouis)

La manifestation est organisée par le Bureau international pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (Birdhso) et le Comité suisse de soutien au peuple Sahraoui.